

JOURNAL DE ROUBAIX



MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 mai.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Nomination d'un sous-préfet ; Liste de marins autorisés à exercer le commandement des navires du commerce expédiés au long cours et au cabotage ; Loi qui fixe la limite entre les communes de Thierville et de Verdun (Meuse.)

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par une circulaire en date du 3 de ce mois, S. Exc. le ministre des affaires étrangères a invité tous les agents diplomatiques de l'empereur à passer aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, une note officielle ayant pour objet de leur annoncer que le gouvernement de Sa Majesté impériale avait donné aux commandants des forces de terre et de mer les instructions nécessaires pour qu'ils aient, pendant la guerre actuelle, à respecter les territoires, la navigation et le commerce des puissances neutres, et à observer, notamment à l'égard des Etats qui y ont adhéré, les principes consacrés par la déclaration du congrès de Paris du 16 avril 1856. (*Moniteur*).

Un conseil des prises est institué à Paris. Ce conseil statue sur la validité de toutes les prises maritimes faites dans le cours de la présente guerre, et dont le jugement doit appartenir à l'autorité française. Il statue également sur les contestations relatives à la qualité des navires neutres ou ennemis, naufragés ou échoués, et sur les prises maritimes amenées dans les ports de nos colonies.

Ce conseil est composé : 1° d'un conseiller d'Etat, président ; 2° de six membres, dont deux pris parmi les maîtres de requêtes du conseil d'Etat ; 3° d'un commissaire du Gouvernement, qui donne ses conclusions sur chaque affaire. Un secrétaire-greffier est attaché au conseil. (*Idem*).

S. Exc. le ministre des finances vient de décider que les prohibitions d'exportation, de ré-exportation et de transit établies par le décret du 30 avril 1859, ne doivent pas être appliquées aux suits, aux lins et aux fils ou toiles de chanvre évidemment destinés à tout autre emploi que celui des armements de la marine. Mais les prescriptions du décret du 30 avril continueront d'être suivies, celle qui concerne les chanvres, étoupes de chanvre, cordages propres à la marine et les toiles à voiles.

Le gouvernement sarde a décidé que toute correspondance, soit officielle, soit privée, à l'adresse des militaires français de toutes armes et de tous grades, ainsi que des employés civils et autres personnes attachées à ladite armée, sera remise conformément aux droits de poste établis par la loi du 18 novembre 1850, et par l'article 16 de la convention avec la France annexée à la loi du 8 février 1851, c'est à dire libre de tout port dans les Etats sardes. Ainsi, les lettres affranchies en France, moyennant le seul droit de 20 centimes, seront distribuées franco en Piémont ; celles non affranchies seront distribuées avec la taxe française de 30 centimes. Un timbre à cet effet sera appliqué dessus. Les lettres des militaires et autres personnes suivant l'armée française, adressées en France seront remises franco aux employés des postes françaises, pourvu qu'elles soient présentées à la poste par les officiers ou les vagemestres des régiments.

Des mesures ont été prises par l'administration des lignes télégraphiques, pour assurer le service des dépêches particulières adressées aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Italie par leurs familles ou les personnes avec lesquelles ils pourraient être en correspondance. Ces dépêches ne pourront parvenir télégraphiquement que jusqu'à Turin, ou jusqu'à Gênes ; elles seront ensuite réexpédiées de l'un de ces points à destination, par la poste.

Par arrêté ministériel, les soldats de la classe de 1858 sont appelés sous les drapeaux : ils devront rejoindre leurs corps du 8 au 12 juin prochain.

Opérations du Conseil de révision.

CANTON DE ROUBAIX.	
Nombre d'hommes inscrits.	290
Contingent.	133
Propres au service.	125
CANTON DE LANNŌY.	
Nombre d'hommes inscrits.	150
Contingent.	69
Propres au service.	67

Les président et membres de la chambre consultative de Roubaix viennent de voter l'adresse suivante à l'Empereur :

« SIRE, »
 « Pénétré de cette vérité que l'agriculture et la manufacture sont les deux sources vives qui alimentent la richesse et la puissance de la France, vous avez décrété successivement le rétablissement de l'échelle mobile pour les céréales et l'ajournement indéfini de la levée des prohibitions. »
 « Par là, SIRE, vous avez acquis de nouveaux titres à notre impérissable reconnaissance ; par là, vous vous êtes, une fois de plus, montré le digne héritier du grand homme à qui l'industrie française doit la vie, et qui expia sur le rocher de Sainte-Hélène son patriotisme et sa gloire. »

« SIRE, »
 « Nous ne sommes pas des ingrats : comptez sur nous ; notre dévouement à votre dynastie ne faillira pas. »

« Nous avons l'honneur, &c., &c. »
 (*Suivent les signatures.*)
 « Roubaix, le 17 mai 1859. »

Le bataillon du 86° de ligne, qui a quitté Lille dimanche matin pour se rendre en Italie, a été accueilli à Paris, à son passage sur les boulevards, de la façon la plus chaleureuse. La foule a accompagné ce magnifique bataillon jusqu'à la gare de Lyon.

Lundi, vers huit heures et demie du soir, il est arrivé, au faubourg de Fives, près la porte de Tournai, un accident qui a eu de fâcheux résultats. Les chevaux d'une voiture de place, effrayés par le sifflet d'une locomotive, se sont emportés et ont renversé trois personnes : une femme qui a été blessée à l'épaule, un homme qui a eu les deux mains écrasées, enfin un enfant de troupe dont les jambes ont également été écrasées. Ce dernier a été transporté immédiatement à la caserne ; quant à la femme, elle a reçu les premiers soins à l'hôpital St-Sauveur — On n'a rien à reprocher au cocher entre les mains duquel les guides des chevaux se sont cassées et qui a été lui-même jeté à bas de son siège ; il n'a reçu heureusement que quelques contusions sans gravité.

L'ouverture de la section du chemin de fer du Nord, de Saint-Denis à Creil par Chantilly, a eu lieu le 10 de ce mois. Cette nouvelle section abrège de 17 kilomètres le parcours de Creil à Paris, soit d'un dixième de parcours de Saint-Quentin à Paris ; le prix des places sera également diminué d'un dixième. Il sera de 17 fr. 25 c. pour les premières, de 12 fr. 95 c. pour les secondes, et 9 fr. 50 c. pour les troisièmes.

Un examen pour l'admission de stationnaires surnuméraires dans le service télégraphique aura lieu, le 11 Juillet prochain, dans les villes de Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lille et Nantes.

Un registre est ouvert dans les bureaux de la Préfecture pour l'inscription des candidats, jusqu'au 30 Mai courant.

Les candidats devront se faire inscrire à la Préfecture du département où ils résident.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 25 MAI 1859.

LE TRABAN

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Mais l'insulte fut bientôt connue, et le traban envoya un cartel à Berghen, comme l'exigeait son honneur personnel, non moins que celui du corps où il servait. Il connaissait assez bien le comte pour savoir qu'il n'y avait pas à plaisanter avec cet adversaire. Il savait aussi que Berghen l'avait offensé à dessein pour l'obliger à lui adresser une provocation et se procurer l'avantage du premier coup. Il ne lui échappait pas non plus que la haine de Berghen avait une cause profonde et secrète.

Mais laquelle ? Naturellement il devait l'attribuer à leur première rencontre chez la princesse, et il ne pouvait se dissimuler qu'il y avait eu dès lors hostilité entre eux. Il réfléchit sé-

(Reproduction interdite).

rieusement à tout ce qui s'était passé. Il se rappela que, par la manière railleuse dont il l'avait accueilli, Berghen l'avait obligé à lui donner une leçon. Mais d'où pouvait provenir cette hostilité dédaigneuse, alors qu'ils ne s'étaient jamais vus auparavant ?

Tout à coup il fut frappé d'un trait de lumière.

« Elise ! » s'écria-t-il.
 Jusque-là Elise lui avait paru une belle et ravissante image qui avait passé devant ses yeux comme une apparition céleste et l'avait entraîné à la suivre pas à pas. Le service que, par un heureux hasard, il lui avait rendu, était le lien qui l'attachait à elle. Par là, il se trouvait placé auprès d'elle sur un pied plus intime qu'après de toute autre personne. C'était un besoin pour lui de la rencontrer, de la voir, de causer avec elle, et il était prêt à lui faire tous les sacrifices.

Pourtant il ne trouvait pas dans ces sentiments ce qu'il comprenait par l'amour : ils n'étaient ni assez profonds, ni assez ardents pour cela. L'amour se présentait à lui, ou plutôt à son imagination, comme une passion irrésistible qui ne reculerait pas même devant un précipice à franchir pour atteindre son but. Et il n'avait pas encore ressenti une passion semblable.

Mais, forcé maintenant de s'interroger lui-même et de rechercher la cause de l'inimitié de Berghen, Litholf plongea ses regards au fond de son propre cœur : il reconnut alors que la véritable cause de leur différend était la jalousie du comte, et cette découverte le remplit d'une joie indicible.

« Aurait-il remarqué ce que je n'ai pas vu moi-même ? ce que je n'ai pas même rêvé ?

Aurait-il compris mieux que moi les regards d'Elise ? Aurait-il lu plus tôt que moi dans mon cœur ? »

De ce moment, l'image d'Elise lui apparut sous un véritable jour. Ce ne fut qu'alors qu'il reconnut toute la beauté si simple de cette jeune personne naïve et sans artifice, et qu'il comprit toute son amabilité et l'innocence naturelle de son cœur, laquelle, dans leurs rencontres peu nombreuses, s'était toujours manifestée dans les actions comme dans les regards, dans les paroles et jusque dans le silence.

Le voyant sans asile, elle lui avait cédé son atelier pour une nuit, et les tableaux et les esquisses qu'il y avait admirés l'avaient pour ainsi dire mis en communication avec les pensées intimes de la jeune artiste. Il avait rêvé et dormi dans une pièce où l'âme d'Elise avait si souvent plané au milieu de poétiques images. Ce souvenir déjà cher à Litholf n'acquiesça qu'alors un véritable charme pour lui. Il avait trouvé jusque-là qu'il manquait à Elise quelque chose de la douce auréole de la pudeur ; mais maintenant il l'en voyait, au contraire, parée au suprême degré, car il la comprenait ; il comprenait qu'elle n'avait été guidée que par l'innocence la plus pure et par une bienveillance simple et naturelle. Aussi, lui qui n'avait jamais osé la remercier, prit-il la résolution de le faire.

La rencontre avec Berghen, fixée au même jour, à 5 heures du soir, avait rappelé Litholf à lui-même. Le duel est un jeu inventé par les passions les plus cruelles, une téméraire ironie de l'homme envers la bonté créatrice de Dieu, un meurtre au nom d'un amour-propre blessé, un coup mortel porté hors de l'atteinte des lois. Le cœur, auquel une Providence pleine de sa-

gesse a donné la vie, et que la nature et la société ont développé avec sollicitude, est anéanti par un duel, qui se fonde sur une logique dont la haine pose les prémisses et le hasard tire les conclusions, le tout dans l'intérêt d'une misérable vengeance !

La mort ne se présente pas ici sous la figure de l'amour et de la réconciliation, mais elle sort de l'abîme, escortée des remords et du repentir. Aussi jamais un homme d'honneur ne se rend-il sans hésitation sur le terrain.

Litholf se sentait profondément ébranlé. Il avait écrit à son vieux père, et Fromm avait reçu l'ordre de porter la lettre à la poste, dans le cas où son maître ne reviendrait pas ce jour-là.

Litholf n'avait plus qu'un seul désir : revoir Elise, ne fût-ce même, qu'un instant. Il fit sa toilette et sortit.

Au coin de la Maluitorg-Gata est de la Freds-Gata, en face du côté nord du palais de la princesse Sophie-Albertine, s'élève un ancien et vaste bâtiment. Elise Alstern y avait, au premier étage, son petit atelier donnant sur la Maluitorg-Gata, dans lequel elle consacrait d'ordinaire quelques heures par jour aux mystères de la peinture. Cet atelier communiquait avec plusieurs pièces du même étage occupées par le baron M..., maréchal de la cour de la princesse, sévère vieillard, proche parent d'Elise, et chargé de veiller sur elle avec une sorte d'autorité paternelle. Il avait abandonné deux chambres à la jeune personne, du consentement de la princesse, afin qu'elle pût s'y livrer à toutes ses fantaisies, comme on disait. Il n'allait que rarement voir Elise quand elle travaillait seule, plongée dans ses contemplations d'artiste.

C'est là que Litholf résolut de se rendre dans